

L'Association ARAIRLOR a reçu le renouvellement de l'agrément de l'ARS le 9 janvier 2015 pour mettre en application la poursuite de son programme d'Education Thérapeutique intitulé "J'apprivoise ma BPCO" destiné aux patients BPCO". L'Equipe d'Education Thérapeutique déjà en place va ainsi pouvoir continuer son activité auprès des patients qui le souhaitent.

L'Association ARAIRLOR avait reçu l'agrément initial de l'ARS le 6 décembre 2010.